Image not found or type unknown

Désistement de requete en divorce

Par **angie95**, le **07/11/2013** à **20:41**

bonsoir

j'avais lancer une requete en divorce en avril 2012 mais pour des raisons personnelles j'ai demandé la radiation de l'affaire.

Aujourd'hui, mon mari a relancé la procédure en tant que demandeur pour altération de la vie conjugale

L'avocate qui m'avait assisté lors de l'audience de conciliation m'a dit qu'il conviendrait de demander le divorce pour faute

Compte tenu du fait que mon affaire a été traitée avec beaucoup de négligences, j'ai dû prendre un nouvel avocat

Celle-ci m'a dit qu'ayant lancé déjà une première procédure en 2012, je ne peux me présenter en tant que défenderesse reconventionnelle pour faute

Je n'y comprends plus rien
Pourriez vous me donner des informations à ce sujet car comment savoir quels sont nos droits
Merci
Angie

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés